

concerne l'Acadie? Presque tous les détails qu'il nous donne sur le fleuve Saint-Laurent, sur Québec et sur le reste du Canada, il les emprunte à Champlain, quand il ne cite pas Cartier. Sagard lui-même, à part les renseignements qu'il a pu recueillir de la bouche des religieux de son ordre, ne parle souvent que d'après le récit de Champlain, qu'il s'approprie sans lui en tenir compte. Sagard, d'ailleurs, ne fit que passer en Canada; par conséquent, dans bien des cas, il ne peut guères que parler sur le témoignage d'autrui; ce dont nous sommes loin, du reste, de lui faire un reproche. Tandis que Champlain est témoin oculaire de presque tout ce qu'il rapporte; et que son récit a l'immense avantage d'être comme un journal fidèle et régulier, où se trouvent consignées tour à tour les découvertes et les fondations, la narration pure et simple des événements, et l'appréciation des fautes ou des succès qui les accompagnèrent.

La seule importance des ouvrages de Champlain suffisait donc pour en motiver une nouvelle édition. Mais à cette première raison venait s'en joindre une seconde : l'excessive rareté et par suite le prix exorbitant des éditions anciennes. On ne connaît qu'un seul exemplaire du Voyage de 1603, celui de la Bibliothèque Impériale de Paris. L'édition de 1613 est si rare, qu'à peine pourrait-on en trou-